

RANDONNEE EVASION MOTO VERTE

L'Association Evasion Moto Verte organise pour la 18^{ème} année une balade moto tout-terrain le dimanche 12 avril 2015 en Touraine. **Rendez-vous chez AMS Propreté rue Lavoisier parc d'activités de la Bouchardière à Monts à 7h30 pour départ 8h00.**

PARCOURS : Randonnée d'environ 170km à la carte IGN 1/25 000ème. station essence 24/24 sur le parcours (matin : Bléré ; Après midi : St Branchs pour les 4 temps et pour les 2 temps, prévoir bidon 10L que nous véhiculerons) ; prévoir carte bleue et huile (2 tps).

Pour tout renseignement :

Fabien au 06 74 40 56 32

Partie à conserver



Partie à renvoyer

TARIFS :

(Repas compris)

La Balatedo

Accompagnateur/trice

Total

55 € x

+

25 € x

=

..... €

Veillez compléter l'option que vous avez choisie.

ATTESTATION TENANT LIEU D'ENGAGEMENT :

Je, soussigné, reconnais effectuer la randonnée sous ma propre responsabilité en ce qui concerne :

- ma capacité physique à pratiquer cette activité
- le respect du code de la route
- le bon état de mon véhicule et sa conformité à la réglementation (notamment éclairage et norme de bruit et pneus TT fortement conseillés).
- ce véhicule est homologué par le service des mines et il est assuré.

J'autorise tout membre de l'organisation à faire les vérifications nécessaires à tout moment de la randonnée et à m'exclure de cette balade pour tout manquement aux règles ou si j'ai une attitude dangereuse vis à vis des autres participants et des promeneurs.

Je reconnais ne pouvoir exercer à l'encontre d'[E.M.V.et](#) des organisateurs aucun recours à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à ma participation à cette randonnée qui n'est ni une course ni une compétition de vitesse.

Nom:

Prénom :

Date de naissance :

Club ou association :

(pour les mineurs, attestation d'autorisation des parents)

Adresse :
Code postal + ville :
Téléphone :
E-mail :
Permis de conduire N°:Délivré le:Par la Préfecture
de :

Moto : Marque.....Modèle :N°
Immatriculation :

Nom de la Compagnie d'assurance :
N° carte verte :

Fait à :Le :

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé sans réserve» après avoir pris connaissance du règlement au verso.

Retourner cette inscription, le plus tôt possible et *avant le dimanche 5 avril*, à ***Fabien HELIOU***
« 1 La Boitoulière » 37260 Thilouze, avec un chèque à l'ordre d'E.M.V.en complétant le tableau ci-dessus.

**Attention, places limitées à 99 pilotes ; pas de confirmation d'engagement.
Seuls les inscrits sur liste d'attente seront avertis.**

REGLEMENT PARTICULIER

DEFINITION :

L'association Evasion Moto Verte organise un Rallye touristique motorisé sans spectateur payant. Cette randonnée traversera différentes communes de l'Indre et Loire, en empruntant les chemins ouverts à la circulation ainsi que des parties privées.

ENGAGEMENT :

Le montant des droits à acquitter est défini dans la fiche d'engagement. Celui-ci correspond à la participation au repas du midi, ainsi que différentes autres prestations (boissons rafraîchissantes, casse-croûte...)

PARTICIPANTS :

Cette randonnée est ouverte aux pilotes ayant acquitté leur engagement, et signé la présente fiche d'inscription ainsi que le règlement particulier concernant la conformité de leur permis de conduire, assurances et véhicule.

MOTOCYCLES :

Celles-ci devront correspondre aux textes en vigueur, **être conformes au Code de la Route**, c'est à dire du type Trail ou Enduro (tout autres modèles exclus).

CONTROLE DU BRUIT :

Il doit être inférieur à 91 décibels. Le niveau sonore sera contrôlé.

CLASSEMENT :

Il n'y aura pas de classement, cette promenade n'ayant pas de caractère compétitif, mais seulement touristique.

PARCOURS :

Environ 150 km, carte IGN, afin de découvrir la beauté du paysage de la campagne tourangelle.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Il sera limité à environ 99 pilotes randonneurs, plus l'organisation et contrôleurs.

ORGANISATION :

Le départ sera donné toutes les 3 minutes par petits groupes à partir de 8h00.

COMPORTEMENT DES PILOTES :

Il est rappelé à tous les pilotes, qu'ils empruntent des chemins ouverts à la circulation ; de ce fait, ils s'engagent à respecter le Code de la Route en tous lieux, et **l'esprit du Codever**. D'autre part, il est strictement interdit d'utiliser un système d'enregistrement du parcours type GPS garmin ou autre (exclusion immédiate en cas de contrôle).

DROIT A L'IMAGE :

Tout participant consent et accorde gratuitement à l'association le droit d'utiliser son image, sa voix et sa représentation, sur tout support en relation avec la manifestation tel que les photographies ou vidéos.

SECURITE / MEDICAL :

Une assistance sera assurée aux traversées de routes importantes par des commissaires E.M.V. Un camion ou une remorque suivra par la route pour prendre d'éventuelles motos en panne.

Un médecin-pilote circulera à moto sur l'itinéraire.

ASSURANCES :

Les Organisateurs ont contracté une « PROTECTION JURIDIQUE », chaque pilote devant être protégé par sa propre assurance.